PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

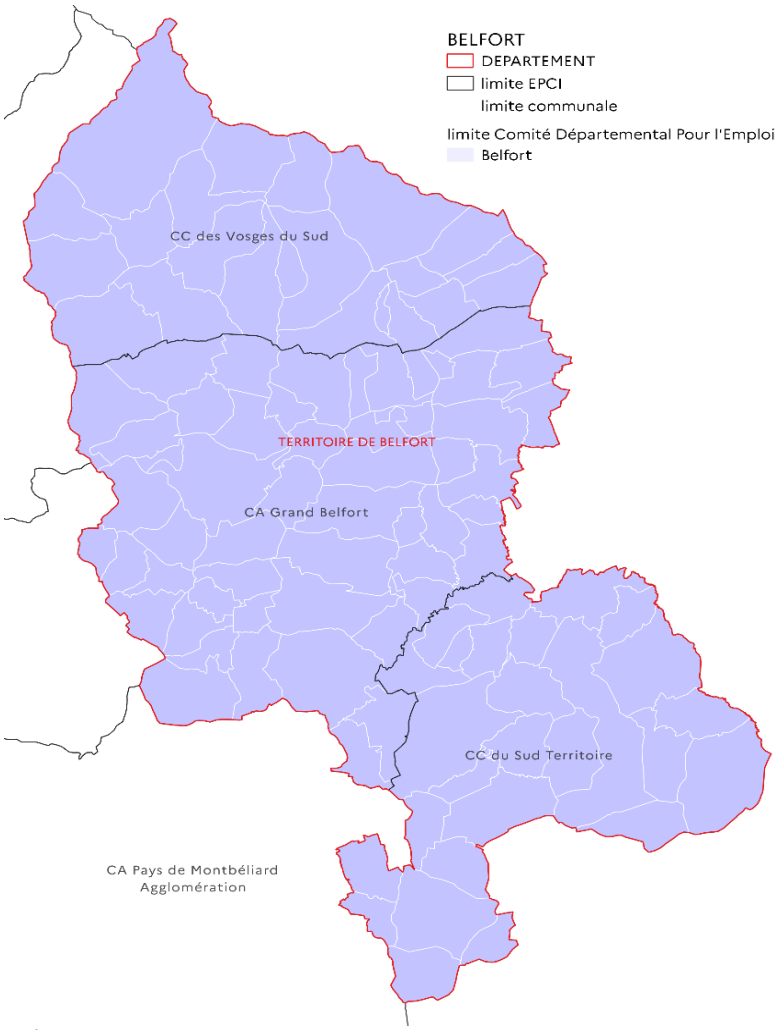
Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Départemental Pour l'Emploi (CDPE) du Territoire de Belfort

3ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré **une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi**, aux niveaux **national**, **régional**, **départemental** et **local**. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Le comité départemental pour l'emploi (CDPE) définit les **stratégies locales de l'emploi et les traduit de manière opérationnelle**. Il organise des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités.

Dans le Territoire de Belfort, la composition du CDPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury
Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr
Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Départemental Pour l'Emploi

Territoire de Belfort

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

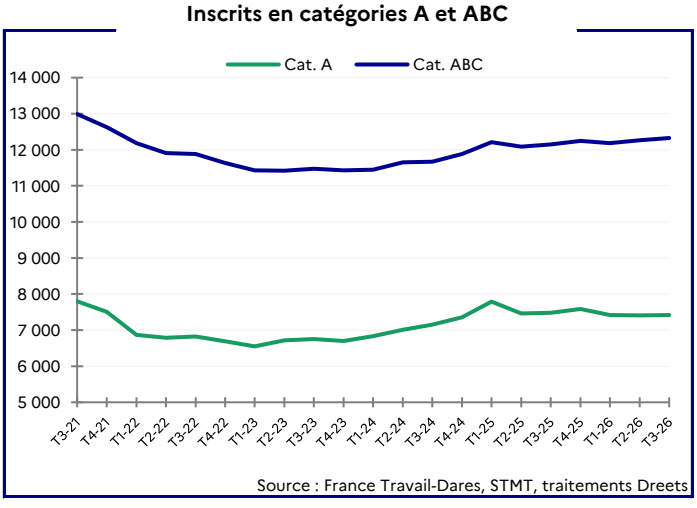
	Territoire de Belfort			
	T3 2026	Part	Evol. par rapport au T2 2026	Evol. par rapport au T3 2025
Inscrits tenus de rechercher un emploi :				
Catégorie A (données cvs-cjo)	**7 420**	**100 %**	**+0,1**	**-0,8**
<25 ans	1 260	17 %	**+4,1**	**+0,8**
25-49 ans	4 250	57 %	**+0,2**	-0,9
50 ans et +	1 910	26 %	-2,1	-1,5
Hommes	3 970	54 %	-1,5	**-0,3**
Femmes	3 450	46 %	**+2,4**	-1,4
Catégories ABC (données cvs-cjo)	**12 330**	**100 %**	**+0,6**	**+1,5**
<25 ans	1 900	15 %	**+3,8**	**+5,0**
25-49 ans	7 280	59 %	+0,3	+1,0
50 ans et +	3 160	26 %	-0,6	+1,0
Hommes	6 460	52 %	-0,2	**+2,4**
Femmes	5 870	48 %	**+1,2**	+0,5
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 940	48 %	+0,0	**+8,8**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :				
Catégorie D (données cvs-cjo)	**610**		**-9,0**	**-11,6**
Catégorie E (données cvs-cjo)	**850**		**-3,4**	**-1,2**
Catégorie F (données brutes)	**1 104**		/	/
Catégorie G (données brutes)	**1 189**		/	/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

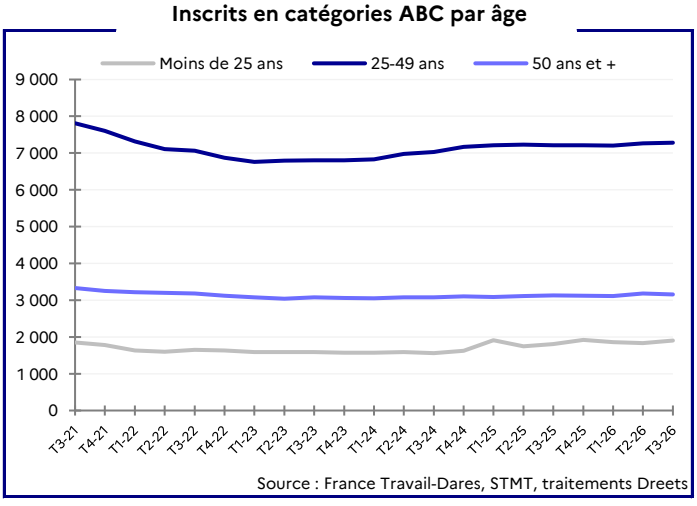
7 420 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 0,1 % sur un trimestre.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 0,6 % par rapport au trimestre précédent.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 3,8 % par rapport au trimestre précédent.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 59 % du total. Leur nombre croît de 0,3 % par rapport au trimestre précédent.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 26 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 0,6 % par rapport au trimestre précédent.
Les DELD forment 48 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre est stable sur un trimestre. % par rapport au trimestre précédent.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 1 104 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 1 189 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Départemental Pour l'Emploi (CDPE)

Territoire de Belfort

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

Territoire de Belfort	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-88,6
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	154	345	+4,5
CEJ*	61	161	+1,3
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	60	109	+12,4

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Territoire de Belfort		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 160**	1 120	1 300
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**660**	590	750
	Construction	**150**	140	120
	Commerce	**60**	80	80
	Services	**290**	310	350

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de machines et équipements	150
Construction	150
Métallurgie et fab. de produits métalliques	140
Fab. de matériels de transport	140
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	100

Guide de lecture :

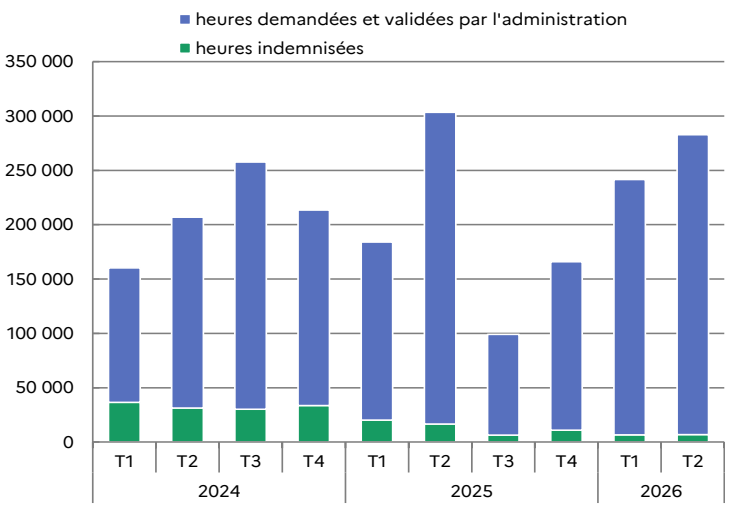
Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 160 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 660 emplois (ETP), représentant environ 57 % du total. Ce nombre augmente de 12 % en un an. Le secteur des services suit avec 290 emplois (ETP), soit environ 25 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 6 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de machines et équipements n.c.a (environ 150 ETP), construction (environ 150 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Territoire de Belfort	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**5**	8
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**64**	223
Heures indemnisées	**6 909**	16 675
Taux de consommation	**2,4**	5,5

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
5 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 64 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 6 909 heures. Les établissements ont consommé 2,4 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Belfort

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Belfort		T2 2026	T2 2025
Embauches		**8 395**	**7 945**
Contrats signés			
dont	CDD	7 145	6 762
	CDI	1 250	1 183
	Evol. CDD	+5,7 %	+6,9 %
	Evol. CDI	+5,7 %	-11,6 %
Départs		**8 207**	**7 795**
Fins de CDD		6 503	6 111
	dont CDD <1 mois	86 %	85 %
Ruptures de contrat		1 704	1 684
	démissions	623	642
	lic. économiques	34	32
	fins période d'essai	328	267
	retraite	128	119
	rupture conventionnelle	147	172
	lic. non économiques	370	347
	autres	74	105

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

8 395 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 450 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI augmentent. La part des CDI s'élève à 15 % des recrutements contre 15 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

6 503 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 86 % duraient moins d'un mois (85 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

1 704 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 20 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
2 735	**2 492**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
33 %	30 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
12 %	87 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 805	**2 029**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
22 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
5 %	86 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 33 % des embauches et 30 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 12 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 87 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

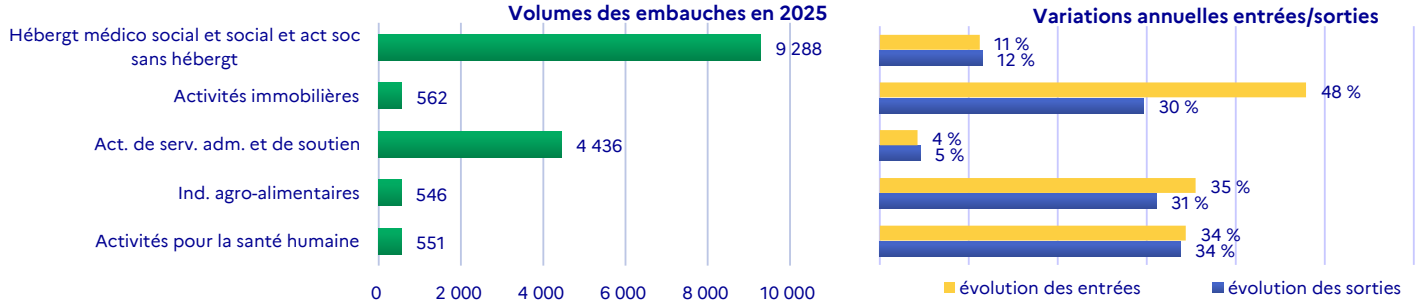
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 11,2 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 11,5 %.

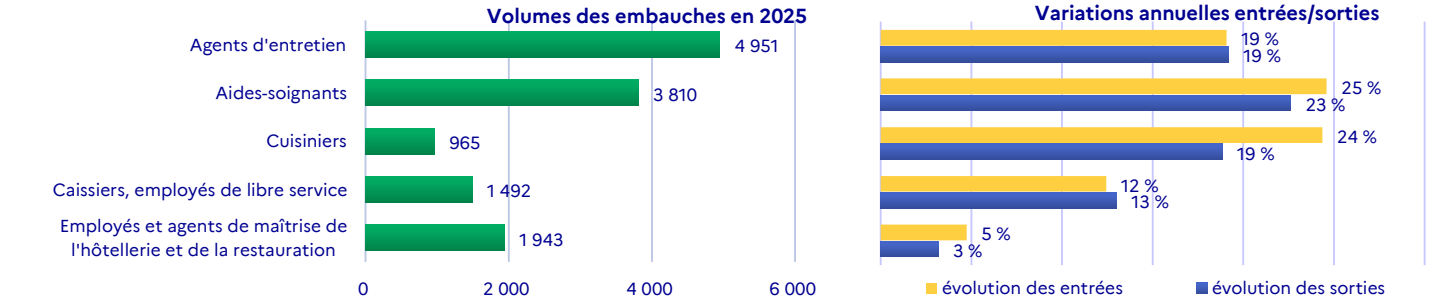


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "agents d'entretien" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 19,1 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 19,2 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Départemental Pour l'Emploi (CDPE)

Territoire de Belfort

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

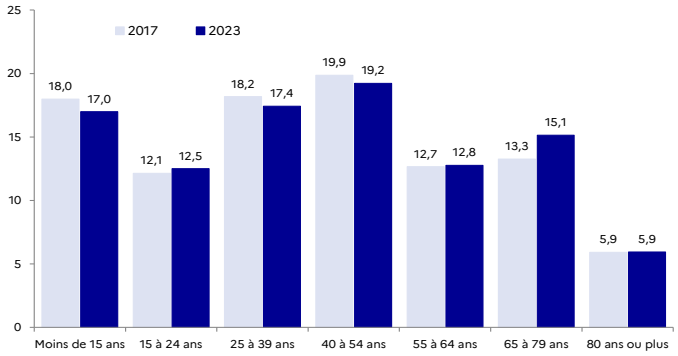
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Territoire de Belfort	**142 622**	**140 255**	**-2 367**	**-1,7**
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

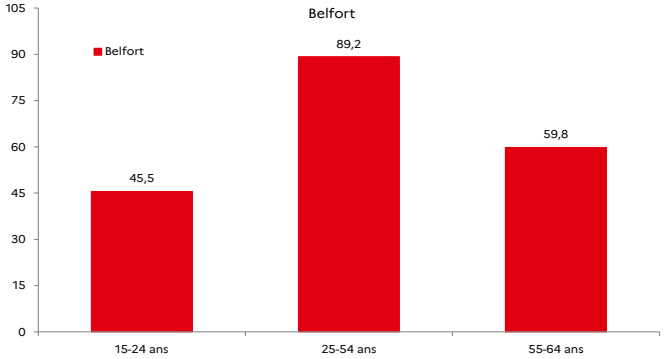
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Territoire de Belfort	**65 616**	**64 562**	**-1,6**	**30 807**	**30 189**	**-2,0**	**55 455**	**56 101**	**+1,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Territoire de Belfort	**2 351**	**7 317**	**492**	**9 760**	**98**	**10 370**	**11**	**4 869**	**2 952**	**32 315**
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Territoire de Belfort	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	5 425	5 601	-3,1	16,8	17,1
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	3 103	3 116	-0,4	9,6	9,5
Activités juridiques, comptables	2 795	2 741	+2,0	8,6	8,4
Act. de serv. adm. et de soutien	2 532	2 426	+4,4	7,8	7,4
Fab. de machines et équipements	2 144	2 127	+0,8	6,6	6,5
Construction	2 037	2 134	-4,5	6,3	6,5
Hébergement et restauration	1 704	1 601	+6,4	5,3	4,9
Transports et entreposage	1 696	1 745	-2,8	5,2	5,3
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 678	1 776	-5,5	5,2	5,4
Activités pour la santé humaine	959	951	+0,8	3,0	2,9
Autres activités de services	841	878	-4,2	2,6	2,7
Intérim	770	671	+14,7	2,4	2,0
Toutes activités	**32 315**	**32 746**	**-1,3**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

Principaux indicateurs

Territoire de Belfort

	Territoire de Belfort	BFC
Inscrits à France Travail au 3ème Trim. 2026		
Catégorie A (données CVS-CJO)	**7 420**	**112 220**
Evol. (en %) sur 1 Trim.	+0,1	+1,0
Evol. (en %) sur 1 an	-0,8	+1,9
Catégories ABC (données CVS-CJO)	**12 330**	**208 230**
Evol. (en %) sur 1 Trim.	+0,6	+0,4
Evol. (en %) sur 1 an	+1,5	+1,2
Inscrits depuis 1 an ou plus	5 940	98 050
Catégorie D (données CVS-CJO)	610	13 190
Catégorie E (données CVS-CJO)	850	13 230
Catégorie F (données brutes)	1 104	25 166
Catégorie G (données brutes)	1 189	10 888
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026		
PEC	s	12
Cumul 2026	s	95
PACEA	154	2 506
Cumul 2026	345	5 948
CEJ*	61	1 627
Cumul 2026	161	3 683
Apprentissage (secteur privé)	60	976
Cumul 2026	109	2 338
Recours à l'intérim au 2ème Trim. 2026		
Equivalent emplois à temps plein	1 160	32 310
Evol. (en %) sur 1 an	+3,6	-1,2
Recours à l'activité partielle au 2ème Trim. 2026		
Heures indemnisées	6 909	174 155
Evol. (en nbre) sur 1 an	-9 765	-89 378
Embauches et départs au 2ème Trim. 2026		
Embauches	8 395	197 028
Evol. (en %) sur 1 an	+5,7	+4,2
Départs	8 207	196 621
Evol. (en %) sur 1 an	+5,3	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)		
Population totale	140 255	2 802 670
Evol. 2023/2017	-1,7	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	64 562	1 267 559
Evol. 2023/2017	-1,6	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	56 101	1 137 841
Evol. 2023/2017	+1,2	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024		
Source : Insee-Flores		
Nombre de salariés	46 320	968 122
Part (en %) dans :		
Agriculture	**0,3**	**2,0**
Secteur public	**29,0**	**25,6**
Secteur privé (hors agriculture) :	**70,7**	**72,4**
Industrie	9,7	17,4
Construction	4,6	5,5
Commerce	12,0	13,3
Services marchands	33,3	24,8
Services non marchands	11,3	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.